

de retour de Canadiens et pourtant, jusqu'en 1924, aucun moyen ne fut pris pour en mesurer l'importance. Cette année-là les fonctionnaires de l'Immigration reçurent instruction de relever le nombre de Canadiens rentrant au Canada après avoir séjourné aux Etats-Unis.

Une autre circonstance qui dans le passé a déterminé un fort mouvement du Canada vers les Etats-Unis est sans doute l'entrée d'Européens au Canada qui se disaient immigrants de bonne foi, mais avaient par ailleurs l'intention de passer aux Etats-Unis aussitôt que les restrictions le leur permettraient. Le resserrement des règlements de l'immigration américaine au sujet des personnes venant du Canada et l'active coopération du Ministère canadien de l'Immigration et de la Colonisation, pour décourager cette pratique, semblent avoir apporté un palliatif efficace à la situation.

Le tableau 16 indique le nombre de Canadiens partis aux Etats-Unis dans l'intention de s'établir et revenus au Canada pendant la période du 1er avril 1924 au 31 décembre 1941.

16.—Canadiens<sup>1</sup> revenus des Etats-Unis, années civiles 1924-41

Année	Nés au Canada	Sujets britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total	Année	Nés au Canada	Sujets britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total
1924 <sup>2</sup> ....	31,217	3,736	2,364	37,317	1933.....	9,330	457	422	10,209
1925....	33,774	3,658	2,555	39,987	1934.....	5,926	739	607	7,272
1926....	52,736	5,792	2,765	62,293	1935.....	4,961	632	785	6,378
1927....	36,838	3,560	1,680	42,078	1936.....	4,649	297	222	5,168
1928....	30,436	2,674	1,010	34,120	1937.....	4,443	377	347	5,167
1929....	27,328	2,265	886	30,479	1938.....	4,016	333	310	4,659
1930....	28,230	2,176	1,202	31,608	1939.....	3,572	565	473	4,610
1931....	18,503	1,135	714	20,352	1940.....	4,705	207	78	4,990
1932....	16,801	809	610	18,220	1941.....	3,372	133	59	3,564

<sup>1</sup> Moins les aubains domiciliés au Canada.

<sup>2</sup> Neuf mois.

Le mouvement permanent de la population entre le Canada et les Etats-Unis est devenu pour les Canadiens une question d'intérêt capital. En raison de l'absence de statistiques canadiennes sur l'émigration, le tableau suivant a été dressé à même des chiffres fournis par le Service de l'Immigration et de la Naturalisation du Département du Travail des Etats-Unis. Comme toutes les données n'existent pas pour chaque mois, il n'a pas été possible d'établir les statistiques d'après l'année civile, lesquelles sont données en conséquence d'après l'année fiscale des Etats-Unis soit, du 1er juillet au 30 juin. La colonne intitulée "Aubains déportables destinés au Canada" s'applique aux personnes autorisées à rentrer au Canada plutôt que de se soumettre à la procédure de déportation.